

et même pendant des heures supplémentaires et les fabriques auraient affiché l'annonce "Ouvriers demandés", si les gages pour la fabrication de ces marchandises importées avaient été payés aux ouvriers canadiens.

Prenons seulement quelques-unes des marchandises importées au cours de l'année dernière pour connaître ce qu'elles auraient représenté de travail et de gages, si elles avaient été fabriquées au Canada :

Laine filée..	3,464,459 livres
Tweeds..	4,741,113 verges
Tissus ras et serges..	7,044,753 verges
Etoffes pour femmes et enfants..	4,922,192 verges
Flanelles, unies..	1,509,600 verges
Couvertures..	128,873 paires
Bas et chaussettes, laine..	7,897,320 paires
Bas et chaussettes, coton..	6,429,660 paires
Bas et chaussettes, soie..	364,884 paires
Coton filé..	2,095,428 livres
Fil de coton, etc..	1,360,245 livres
Tissus de coton, teints..	22,253,023 verges
Tissus de coton, imprimés..	6,238,647 verges
Cotonnade écrue..	9,434,243 verges
Cotonnade non blanchie..	5,904,495 verges

Cette liste ne donne que quelques exemples. Le montant des articles tricotés est fort élevé, mais ne peut se classer de la même manière.

Les pays d'où proviennent des articles tricotés en laine, coton, soie, lin et chanvre, sont :

Grande-Bretagne..	pour une valeur de \$65,090,565
Etats-Unis..	pour une valeur de 27,168,120
Autres pays..	pour une valeur de 20,186,049

Les salaires payés en Grande-Bretagne et dans les pays de l'Europe ne sont que de la moitié du quart de l'échelle de salaires payés en Canada, et par conséquent nous ne pouvons lutter avec ces ouvriers peu rémunérés, à moins que le Gouvernement ne protège nos salaires en augmentant les droits de douanes.

C'est pourquoi nous vous adressons cette lettre directement pour vous demander de soumettre à votre gouvernement l'importance d'élever suffisamment les droits de douanes à la prochaine session du Parlement pour protéger les ouvriers canadiens.

Vos dévoués,

Les ouvriers soussignés des fabriques de
tissus canadiennes.]

Il a été fait quelques changements au tarif relativement aux instruments agricoles, et nous avons entendu bien des choses à ce sujet depuis ces dernières semaines. Les notes que j'ai sur l'industrie des instruments agricoles ont été préparées avant ces changements. Je vais les donner tout de même à la Chambre, et si je commets quelques erreurs techniques, les honorables députés voudront bien les excuser.

1. Le fabricant d'instrument paie aujourd'hui la main-d'œuvre à un taux de 113 p. 100 de plus qu'avant la guerre.

2. Il doit payer de 100 à 248 p. 100 de plus pour les matières premières, l'acier, le fer malléable, les fontes moulées, le bois de service, le bassin de coton, etc., et les frais de transport pour amener ces matériaux sont de 90 p. 100 plus élevés qu'en 1914, tandis que les frais d'expédition des produits finis sont de 44 p. 100 plus haut qu'en 1913.

[M. Preston.]

3. Malgré l'augmentation du coût de production, l'augmentation totale dans le prix des instruments agricoles depuis 1914 n'a été que de 80.4 p. 100 lorsque l'augmentation de la main-d'œuvre agricole a été de 100 p. 100.

4. La conséquence directe de cette situation a été que bien peu, s'il en est, de fabriques d'instruments agricoles paient des dividendes; quatorze des principales compagnies ont perdu une somme de \$9,393,000 en 1921 et de \$1,738,000 en 1922. Cependant, c'est cette industrie, dont le capital placé en Ontario seul représente environ 80 millions, que ce Gouvernement a désignée pour être sacrifiée. Les défenseurs du Gouvernement nous disent que c'est tout simplement l'application du programme de 1919. S'il en est ainsi, comment se fait-il que le Gouvernement ait choisi l'industrie qui est la moins protégée? Pourquoi pas l'industrie des chaussures? Ou l'industrie de la fabrication des automobiles? Pourquoi ne les a-t-on pas touchées? La réponse est que nous avons un budget politique, et non pas un budget établi sur une base économique ou scientifique. En touchant à l'industrie des chaussures, on porterait une main sacrilège sur quelques-uns des électeurs du ministre de la Justice (l'hon. M. Lapointe). En touchant à l'industrie des automobiles, on nous permettrait les chances politiques de quelque autre de mes honorables amis.

On ne touche donc pas à ces industries; "la masse indigente" dont les souffrances font saigner le cœur du premier ministre, sont abandonnées à leur sort en tant qu'il s'agit de la chaussure, tandis que la pauvre industrie de la fabrication des instruments aratoires est massacrée afin de sauver la tête du Gouvernement et de mettre leurs amis de l'Ouest de bonne humeur. En matière fiscale, quelle est le courant dans le monde entier à l'heure qu'il est? Partout, sur chaque continent, les nations cherchent à retrouver leur force économique par l'intermédiaire des tarifs douaniers. Tous les nouveaux pays pour ainsi dire, qui ont été créés par le traité de Versailles ont recours au régime de la protection. La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont relevé ou relèvent leurs tarifs douaniers. Et même le petit état libre d'Irlande a mis en vigueur une politique de protection. Or en face d'une pareille situation; tandis que le système du libre-échange se meurt pour ainsi dire, un peu partout; tandis que les Etats-Unis, le plus puissant pays industriel que le monde ait jamais vu, continue de relever son tarif et d'adopter des mesures fiscales contre le Canada, notre pays, par l'organe du Gouvernement minoritaire qui siège